



2025

*Coup de cœur des bibliothécaires
du réseau de lecture publique
de la Ville de Saint-Paul*

**Présentation du
Coup de cœur des bibliothécaires
du réseau de lecture publique
de la Ville de Saint-Paul
IN BÉBÈT LIVR 2025**

Le Coup de cœur des bibliothécaires du réseau de lecture publique de la Ville de Saint-Paul - In bébé livr est initié par la Ville de Saint-Paul et La Réunion des Livres avec le soutien de la Direction des affaires culturelles de La Réunion et de la Région Réunion.

Il vient rejoindre les prix littéraires organisés par La Réunion des Livres afin de soutenir la création littéraire réunionnaise dans le cadre du Salon du livre péi 2025 qui rayonne dans le Territoire de l'Ouest grâce au soutien de la communauté de communes.

Il prime chaque année 1 auteur et 1 livre de La Réunion dans la catégorie adulte : In bébé livr - Granmoun ; 1 auteur et 1 livre dans la catégorie jeunesse In bébé livr - Marmay. La langue d'écriture est le français ou une langue régionale qui reste accessible aux lecteurs de La Réunion.

Il est ouvert à toutes les maisons d'édition de La Réunion qui publient un.e auteur.e de La Réunion.

Annoncé dans le cadre de l'opération régionale Je lis un livre péi, le coup de cœur est remis lors de l'inauguration du Salon du livre péi 2025.

Chaque auteur.e reçoit 1 dotation de la Ville de Saint-Paul et participe à 3 rencontres dans le réseau de lecture publique de Saint-Paul après le Salon du livre péi.

Les maisons d'édition s'engagent à faire la promotion des livres et des auteur.e.s primé.e.s avec un macaron et un marque-page fournis par La Réunion des Livres pour le lancement de l'opération. Elles prennent le relais pour le reste de l'année.

La Ville de Saint-Paul lance le Coup de cœur des bibliothécaires du réseau de lecture publique de la Ville de Saint-Paul - In bébé livr organisé par La Réunion des Livres avec le soutien de la Direction des affaires culturelles de La Réunion et de la Région Réunion. Le réseau de lecture publique et les médiathèques de Saint-Paul se mobilisent autour de cette valorisation de la création littéraire péi.



Règlement du Coup de cœur des bibliothécaires du réseau de lecture publique de la Ville de Saint-Paul IN BÉBÈT LIVR

Article 1 : Principes

Le Coup de cœur des bibliothécaires du réseau de lecture publique de la Ville de Saint-Paul - In bébé livr est créé en 2024 pour accompagner la pérennisation du Salon du livre péi implanté dans le Territoire de l'Ouest.

Il est initié par la Ville de Saint-Paul et organisé par La Réunion des Livres avec le soutien de la Direction des affaires culturelles de La Réunion et de la Région Réunion.

Ce coup de cœur littéraire doit récompenser chaque année un.e auteur.e et un livre adulte : In bébé livr - Granmoun et un.e auteur.e et un livre jeunesse : In bébé livr - Marmay. La langue d'écriture est le français ou une langue régionale qui reste accessible aux lectrices et aux lecteurs de La Réunion.

Article 2 : Conditions

Ce coup de cœur littéraire est ouvert à toutes les maisons d'édition de La Réunion qui publient un.e auteur.e de La Réunion. Le sujet de l'ouvrage n'est pas contractuel.

Il comprend deux catégories : Coup de cœur adulte - In bébé livr - Granmoun et Coup de cœur jeunesse - In bébé livr - Marmay.

Les sélections pour ces deux catégories sont définies par les bibliothécaires du Réseau de lecture publique de la Ville de Saint-Paul, conjointement avec La Réunion des Livres.

Article 3 : Modalités

Les titres concernés sont des ouvrages publiés l'année précédant le coup de cœur par des maisons d'édition à compte d'éditeur de La Réunion et écrits, illustrés ou dessinés par des auteur.e.s de La Réunion.

Ils sont sélectionnés par les bibliothécaires du réseau de lecture publique de la Ville de Saint-Paul à partir d'une liste de nouveautés fournie par La Réunion des Livres.

Les ouvrages sélectionnés doivent avoir été publiés entre le 1^{er} janvier de l'année n-1 et le 31 janvier de l'année n du coup de cœur en lien avec le Salon du livre péi.

Chaque titre sélectionné ne peut avoir plus d'un.e auteur.e primé.e.

La sélection dans les deux catégories de cinq titres est annoncée dans le cadre du lancement de l'opération Je lis un livre péi organisée chaque année par La Réunion des Livres.

Les ouvrages en compétition doivent être en vente dans le réseau des librairies de La Réunion. Dans le cas où ils ne seraient pas présents, ils doivent être disponibles à la distribution sur le département.

Les titres proposés ne peuvent pas faire l'objet d'une vente dite « hors commerce ».

Ils ne peuvent être présentés qu'à une seule édition du coup de cœur littéraire.

La communication s'effectue sur le Facebook dédié à l'opération Je lis un livre péi dans le cadre d'une période définie chaque année par La Réunion des Livres.

Le comité de sélection arrête et valide la sélection et les lauréat.e.s au nom de la Ville de Saint-Paul en présence de La Réunion des Livres.

La proclamation du coup de cœur s'effectue à l'issue de l'opération Je lis un livre péi et dans le cadre du lancement du Salon du livre péi.

Les lauréat.e.s et leurs maisons d'édition sont prévenu.e.s des résultats par téléphone, courriel ou courrier.

La remise du coup de cœur a lieu lors de l'inauguration du Salon du livre péi. Elle est organisée par La Réunion des Livres et le coup de cœur est remis par la Ville de Saint-Paul en présence des différents partenaires du Salon du livre péi.

Les maisons d'édition s'engagent à faire figurer sur les rééditions de l'ouvrage primé la mention « Coup de cœur des bibliothécaires du réseau de lecture publique de la Ville de Saint-Paul adulte - In bēbèt livr - Granmoun » ou « Coup de cœur des bibliothécaires du réseau de lecture publique de la Ville de Saint-Paul jeunesse - In bēbèt livr - Marmay » avec l'année d'obtention sur la quatrième de couverture, ainsi que sur tous les documents de présentation de l'auteur.e et de l'ouvrage.

Il est également demandé pour les ouvrages primés de faire réaliser un bandeau ou autocollant mentionnant le coup de cœur lors de la diffusion de l'ouvrage. Les auteur.e.s sont invité.e.s à faire figurer le coup de cœur dans leurs notices biographiques et bibliographiques, ainsi qu'à l'occasion de leurs relations presse.

Les maisons d'édition s'engagent à faire parvenir à La Réunion des Livres cinq exemplaires en service de presse en direction des journalistes.

La participation au coup de cœur littéraire implique le respect plein et entier du règlement. Tout non-respect du règlement peut annuler l'attribution du coup de cœur. Les différents partenaires du coup de cœur se réservent le droit de modifier le présent règlement.

Article 4 : Composition du comité de sélection

Le comité de sélection est composé des bibliothécaires de Saint-Paul et de représentants de La Réunion des Livres.

Article 5 : Dotation

Les dotations proposées par la Ville de Saint-Paul sont les suivantes :

- une dotation de mille euros (1 000 €) par auteur.e pour le Coup de cœur des bibliothécaires du réseau de lecture publique de la Ville de Saint-Paul adulte - In bēbèt livr - Granmoun ;
- une dotation de mille euros (1 000 €) par auteur.e pour le Coup de cœur des bibliothécaires du réseau de lecture publique de la Ville de Saint-Paul jeunesse - In bēbèt livr - Marmay ;
- trois rencontres par auteur.e dans le réseau de lecture publique de Saint-Paul.

Les auteur.e.s sont sollicité.e.s pour participer aux actions menées par La Réunion des Livres qui rémunère sur facture selon les tarifs en vigueur pour leurs rencontres, ateliers ou créations.

Co-organisé par :

Ville de Saint-Paul
Lecture Publique - Pôle Culture et Sport
Pascal-Aimery Fontaine
0262 45 81 85
pascal-aimery.fontaine@mairie-saintpaul.fr

La Réunion des Livres
Aurélié Cottin
Chargée de mission
0692 28 56 43
slpei.lrdl@gmail.com

Soutenu par :

Direction
des affaires culturelles
de La Réunion
Région Réunion